

APPEL À CANDIDATURE CONTRAT DOCTORAL

Doctorat (H/F) en Anthropologie.

Les « Solutions basées sur la nature » : citoyennetés écologiques, pratiques d'habiter et transformations des attachements urbains

Informations générales

Lieu de travail : LADEC, Université Lumière Lyon 2, Campus Porte des Alpes

Date de publication : 03/06/ 2024

Nom du responsable scientifique : Bianca Botea

Type de contrat : Contrat doctoral

Durée du contrat : 36 mois

Date de début de la thèse : 1^{er} octobre 2024

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : 2 131 € brut mensuel

Laboratoire de rattachement : LADEC

Ecole doctorale de rattachement : ED483

Description du sujet de la thèse

Cette thèse de doctorat portera sur le déploiement, la réception et les transformations qui accompagnent la mise en place des « Solutions fondées sur la Nature » (SfN) telles qu'elles sont actuellement menées à l'échelle de la métropole de Lyon. Ces pratiques, qui ont pour objectif de promouvoir l'adaptation et la résilience des espaces anthropisés, participent aux Objectifs de Développement Durable 11, 13, 14 et 17 de l'Organisation des Nations Unies. Elles sont au cœur du PEPR SOLU-BIOD et du Living Lab Anthares dans le cadre duquel sera effectué cette thèse, en tant que leviers de recherche et d'action face aux défis sociétaux des villes contemporaines (changement climatique et problématique du risque, santé et bien-être des habitants, habitat équitable, amélioration de la biodiversité, etc.).

La recherche se concentrera sur la végétalisation des espaces urbains de la Métropole du Grand Lyon. Elle analysera ces pratiques écologiques au prisme de la citoyenneté, de la ville et des attachements. Elle aura pour finalité de rendre compte de l'incidence des SfN sur la perception de l'espace urbain, sur l'expression des attachements et sur l'exercice de la citoyenneté, en répondant notamment à ces interrogations :

Dans quelle mesure les « Solutions fondées sur la nature » (SfN) transforment-elles la perception de l'espace urbain et sont-elles le lieu d'expression des attachements et de l'exercice de la citoyenneté ? Comment ces nouvelles pratiques autour des SfN amènent à des transformations des espaces urbains et de la ville, mais aussi à des formes d'être citoyen et de « faire ensemble » ? En quoi les formes de manifestation des SfN dans les politiques d'aménagement de l'espace et du vivre au quotidien peuvent-elles laisser apparaître l'émergence d'une citoyenneté écologique liée aux espaces urbains ?

L'approche de la citoyenneté sera ici extensive. Elle pourra inclure d'une part des pratiques plus institutionnalisées de la citoyenneté, mises en place par des collectifs qui se donnent publiquement et explicitement cette tâche, d'autre part des formes de citoyenneté ordinaire, des pratiques informelles dans les ritualités quotidiennes lors desquelles il est question de prêter attention, de rester vigilant, de prendre soin et de défendre des biens communs autour du végétal et d'autres formes du vivant.

C'est cette définition extensive et double de la citoyenneté qui nous intéressera ici en ce qu'elle pourrait par exemple dialoguer avec une perspective des attachements à la ville, « ce à quoi on tient et ce qui nous tient » en tant que citoyen, individuellement et ensemble, des attachements qui articulent l'intime et le politique. Quels sont les objets de mobilisation, les types de pratique, ainsi que les mécanismes en œuvre qui permettent cette articulation entre l'intime et le politique autour des espaces urbains, et qui font émerger des collectifs, des formes diverses d'attachements et des citoyenneté écologique ?

Le choix des lieux de terrain se fera en concertation avec la direction de la thèse. Plusieurs lieux de terrain et pratiques de SfN pourraient par exemple répondre à ce questionnement, le réaménagement et les pratiques de fréquentation des parcs urbains, la question des îlots de chaleur/fraicheur, les dispositifs d'aménagement liés à la mobilité urbaine ou au logement qui suscitent les réactions des résidents, le rapport aux arbres dans la ville, les « permis de végétaliser » etc. Afin de combiner les forces du Living Lab Anthares, un premier lieu de terrain identifié pour cette recherche est celui de Villeurbanne et de ses parcs (e.g. Parc de la Feyssine, espace vert de la ZAC des Maisons-Neuves, parc de l'Autre Soie). Un second terrain pourrait être localisé dans un autre périmètre d'action du Living Lab Anthares, par exemple dans la ville de Lyon.

L'apport de cette thèse reposera aussi sur la création de dispositifs méthodologiques pour l'analyse des SfN en ville. Ils mobiliseront l'ethnographie, la méthode des entretiens, mais aussi et si possible les méthodologies audiovisuelles, sensorielles, cartographiques et collaboratives.

Contexte de travail

Le/la doctorant.e sera recruté.e par l'Université Lumière Lyon 2 pour une durée de 36 mois. Il/elle sera inscrit en doctorat au sein de l'ED 483.

Le doctorant sera encadré par Bianca Botea, Professeure d'anthropologie, chercheuse du LADEC.

Le doctorat s'inscrit dans le cadre du PEPR SOLU-BIOD, et plus spécifiquement au sein du Living Lab Anthares du site de Lyon. Financé pour partie par l'ANR dans le cadre du plan de relance "France 2030", et pour partie par l'Université Lumière Lyon 2, ce projet de thèse est porté par le laboratoire LADEC (Laboratoire d'Anthropologie des enjeux contemporains).

À ce titre, le/la doctorant.e intégrera l'unité de recherche du LADEC tout en s'inscrivant dans le réseau de recherche pluridisciplinaire de doctorants et d'enseignants-chercheurs du Living Lab Anthares. Il/elle pourra et devra prendre part aux activités de ces deux structures. Il/elle sera amené.e à travailler avec différents acteurs et services des collectivités territoriales, membres du Living Lab.

Conditions

- Première inscription en thèse 2024/2025 ;
- Ne pas être inscrit en doctorat dans un autre établissement français/étranger d'enseignement supérieur (hors cotutelle) ;
- Être titulaire d'un master d'anthropologie ou d'un diplôme équivalent pour l'année 2023-2024.

Modalités de candidature

- CV
- Lettre de motivation (2 pages max) expliquant brièvement, le parcours et son adéquation avec le poste, le cadre d'analyse envisagé et la méthodologie proposée pour répondre à la question de recherche.
- Relevés de notes du Master 1 et si possible du Master 2, ainsi que les relevés de Licence, documents validés par l'établissement d'origine.
- PV de soutenance du Master 1 et si possible du Master 2.
- Résumé du mémoire de Master 2 (5000 signes maximum)
- Le projet de thèse (originalité, problématique, méthodologie, faisabilité) :12 000 signes maximum, espaces compris et bibliographie synthétique comprise.

Si le mémoire de Master 2 n'est pas soutenu au moment de la candidature, il doit l'être au plus tard le 10 septembre 2024. L'éventuel classement de la candidature sera entériné sous réserve de l'obtention du M2 avant le 10 septembre 2024.

Envoi des candidatures à bianca.botea@univ-lyon2.fr avant le 29/06/2024 minuit

Calendrier

03/06/2024 : publication de l'appel à candidature.

29/06/2024 : date limite réception des candidatures.

06/07/2024 : admissibilité

11/07/2024 : auditions

Composition du comité de sélection des candidatures

- Mme Bianca Botea - Professeure d'anthropologie, LADEC
- Mme Tiphaine Duriez - Maîtresse de conférences en anthropologie, LADEC
- M. Bruno Milly - Professeur en sociologie, Centre Max Weber
- M. Gilles Raveneau - Professeur d'anthropologie, Environnement, Ville, Sociétés
- M. Stéphane Frioux - Maître de conférences HDR en histoire contemporaine, LAHRA, Mairie de Villeurbanne
- Mme Claire Harpet, Ingénieure de recherche Université Lyon 3, Chargée du groupe d'animation des doctorants du Living Lab Anthares